



2022

**RAPPORT MORAL, RAPPORT D'ACTIVITÉS
ET RAPPORT FINANCIER**

Assemblée Générale Ordinaire de la SFER

22 juin 2023

Table des matières

Table des matières	1
1. Rapport moral	2
2. Rapport d'activités de l'exercice 2022	4
2.1. <i>Économie rurale</i>	4
2.1.1. La codirection de la revue et le Comité éditorial	4
2.1.2. Le bilan de l'activité éditoriale	5
2.1.3. Le rappel des articles parus depuis janvier 2022	5
2.1.4. L'accès aux articles publiés.....	7
2.1.5. Le bilan financier de la revue <i>Économie rurale</i>	7
2.1.6. Le groupe de travail sur le référencement de la revue	8
2.2. Journées de Recherches en Sciences Sociales INRAE-SFER-CIRAD	8
2.2.1. Les 16 ^{èmes} JRSS des 15 et 16 décembre 2022 (Clermont-Ferrand).....	8
2.2.2. Les 17 ^{èmes} JRSS des 14 et 15 décembre 2023 (Paris Saclay)	10
2.3. Séminaires de politiques agricoles	11
2.3.1. L'équipe d'organisation et la périodicité.....	11
2.3.2. Les séminaires organisés depuis janvier 2022	11
2.4. Les colloques thématiques	13
2.4.1. Le colloque thématique « agriculture et numérique » (10 et 11 mars 2022).....	13
2.4.2. Le colloque thématique « financement des filières agricoles et alimentaires ».....	14
3. Rapport financier de l'exercice 2022	15
3.1. Le bilan comptable et le compte de résultat de l'association en 2022.....	15
3.2. Le projet budgétaire 2023	18
4. Vie de l'association et instances de la SFER	19
4.1. L'adresse de l'association	19
4.2. Le site web.....	19
4.3. Les deux « permanentes ».....	20
4.4. Le Bureau.....	20
4.5. Le Comité d'orientation scientifique.....	20

1. Rapport moral

J'ai le plaisir d'ouvrir l'Assemblée Générale de la SFER 2023. Celle-ci se tient, pour la quatrième fois consécutive, en visioconférence. Force est de constater que la crise de la Covid-19 a suscité des modifications organisationnelles dans de nombreuses structures associatives, dont à la SFER. Certes, il serait agréable de tenir cette Assemblée Générale en présentiel et d'échanger en direct, voire de bavarder un peu, car la SFER est aussi un lieu de convivialité, mais nous devons aussi reconnaître que ce mode d'organisation présente de nombreux atouts : il permet d'optimiser notre temps dans une période, celle de la fin du mois de juin, qui est toujours bien chargée ; il offre la possibilité à des adhérents d'assister à cette Assemblée Générale alors que cela n'aurait pas été possible pour eux en présentiel ; il permet de procéder à un enregistrement vidéo de ce moment pour en conserver une trace et permettre à ceux qui ne sont pas avec nous de procéder, le cas échéant, à une visualisation ultérieure ; il limite les coûts collectifs de transport et contribue ainsi à une moindre empreinte environnementale ; il n'empêche nullement d'interagir avant d'avoir le plaisir, plus tard, de nous retrouver en présentiel, par exemple à l'occasion des futures Journées de Recherche en Sciences Sociales (JRSS) ou du colloque exceptionnel de l'EAAE (l'association européenne des économistes agricoles) qui se tiendra à Rennes à la fin août.

Contrairement à d'autres associations qui ont été profondément chamboulées par la crise sanitaire, la SFER se porte plutôt bien en 2023, tant au plan de ses activités récentes que de ses projets. Nous aurons l'occasion d'y revenir ensuite, de manière plus approfondie, lors de la présentation du rapport d'activité 2022. Cette situation est le résultat de l'engagement des membres du Bureau et du Comité d'orientation scientifique (COS) de la SFER, mais surtout de la confiance accordée par nos adhérents que je remercie vivement. En effet, à cette date, la SFER compte près de 230 adhérents, ce qui est le plus haut niveau atteint depuis longtemps. C'est clairement un facteur encourageant et cela constitue une incitation pour bâtir collectivement un programme d'activités qui soit intéressant scientifiquement, ouvert intellectuellement et attractif.

Les adhésions à la SFER contribuent à la solidité financière de notre association qui, rappelons-le, assure l'emploi d'une personne à temps-plein, à savoir Sandrine Modica, qui met depuis une quinzaine d'années son engagement et ses compétences à notre service. J'invite donc les nombreux sympathisants, des plus jeunes qui nous rejoignent aux retraités que nous n'oublions pas, à franchir le pas en devenant adhérent à notre association. Les équilibres financiers de la SFER tiennent aussi aux soutiens budgétaires accordés dans le cadre d'une convention avec INRAE (départements Ecosocio et Act) et le CIRAD, nos deux partenaires historiques des JRSS. Un grand merci aux équipes dirigeantes de ces deux Instituts pour la confiance renouvelée à notre association et pour les projets co-construits. Les équilibres financiers tiennent naturellement aussi au bilan financier des évènements organisés, dont les JRSS et les colloques thématiques.

En 2022, et comme nous allons le présenter ensuite, la SFER a été dynamique. Avec l'appui organisationnel indéfectible de Annie Hofstetter (mise à disposition de la SFER pour 15 % de son temps par INRAE) et de différentes équipes locales, la SFER a organisé trois évènements : i) un colloque thématique sur « agriculture et numérique » à Montpellier les 10 et 11 mars (sous la présidence de Isabelle Piot-Lepetit) ; ii) un colloque thématique sur « le financement des activités agricoles et alimentaires » à Toulouse le 28 juin (sous la présidence de Hichem Amichi et Adeline Bouvard de l'École d'Ingénieurs de Purpan) ; iii) les JRSS de Clermont-Ferrand les 15 et 16 décembre (sous la présidence de Philippe Jeanneaux et Michel Streith). Organisées dans les locaux de la Maison des Sciences de l'Homme, à l'ombre de la chaîne des Puys qui a justifié une session plénière, les 16^{èmes} JRSS ont été un

plein succès. Elles ont rassemblé plus de 150 congressistes et donné lieu à la présentation de 105 communications qui avaient été préalablement sélectionnées par un Comité scientifique présidé par Geoffroy Enjolras que je remercie également. Grâce à l'implication sans faille d'une équipe dédiée (Frédéric Courleux, Mickaël Hugonnet, Marine Raffray et Thierry Pouch), la SFER a organisé 12 séminaires de politique agricole en 2022 (la plupart sous la forme de webinaire), avec un programme riche et des intervenants de qualité. De son côté, la revue *Économie rurale* a publié quatre numéros en 2022 conformément à ses objectifs de parution, avec de jolis projets en cours pour 2023. Cette réussite tient pour beaucoup au travail exigeant et nécessaire réalisé par quatre personnes qui assurent, en bonne coordination avec un Comité éditorial renouvelé et pluridisciplinaire, la codirection de cette revue (Pascal Grouiez, Catherine Laroche-Dupraz, Pierre Levasseur et Lamia Rouached).

À ce stade, j'attire votre attention sur deux événements en cours de construction pour lesquels nous espérons votre forte mobilisation. Le premier concerne les 17^{èmes} JRSS qui se tiendront à Paris-Saclay les 14 et 15 décembre 2023. Avec les deux co-présidentes du Comité local (Nathalie Delame et Armelle Mazé), nous sommes en train de bâtir une belle édition. Pour beaucoup d'entre nous, ce sera aussi une occasion privilégiée pour découvrir le nouveau site de Saclay qui, en dépit de certains débats, est bien accessible en transport public ! Les appels à communications sont d'ores et déjà en ligne et nous comptons sur vous pour en faire la promotion. Le second concerne un colloque thématique que nous souhaitons organiser à Angers (en partenariat avec le LARESS à l'ESA) en juin 2024 sur la question des exploitations agricoles, de leurs transformations et du métier d'agriculteur. Nous vous communiquerons des informations sur cet événement en septembre/octobre 2023.

En cette année 2023, la SFER fête ses 75 ans. Nous pouvons être collectivement fiers du chemin parcouru et de l'impressionnante accumulation de connaissances faite au travers de notre revue *Économie rurale*. Dans le premier numéro de celle-ci, publiée en 1949, le Président fondateur de la SFER (Michel Augé-Laribé) avait bien anticipé le déroulement des choses en écrivant à l'article 2 de nos statuts : « La durée de l'association est illimitée ». Décédé en 1954, peu après le célèbre appel de l'Abbé Pierre consécutif aux vagues de froid qui s'abattirent sur la France, notre Président fondateur avait-il imaginé que la SFER traverserait autant de décennies qui ont profondément transformé l'agriculture, les territoires ruraux et les politiques publiques ?

En cette année d'élection à la SFER, et où nous allons procéder à un renouvellement de l'équipe, tant du Bureau que du COS, je tiens à remercier celles et ceux qui partent (parfois temporairement) et celles et ceux qui arrivent. Une association qui fonctionne se doit d'être vivante en apportant du sang neuf. Un grand merci pour vos engagements et réalisations passées ou à venir. Je tiens à remercier tout particulièrement Nathalie Delame qui est candidate pour participer à la nouvelle équipe du Bureau, mais qui va passer la main en tant que Trésorière principale, avec le souci des bonnes transitions. Il m'a été très confortable de naviguer avec toi, sans tempête, sur ce dossier des finances de la SFER. Je tiens à remercier aussi très chaleureusement notre Secrétaire générale, Raphaële Préget. Après de nombreuses années d'un engagement constant et, toujours dans la bonne humeur, dans cette fonction, elle a décidé de passer le relais. Ce fut un vrai luxe de travailler avec toi depuis mon arrivée à la présidence. Je sais que cette prise de distance n'est que partielle, car tu resteras, je n'en doute pas, une adhérente fidèle à notre association.

Je vous remercie, toutes et tous, pour votre engagement au service de la SFER et vous souhaite une belle Assemblée Générale.

Vincent Chatellier
Président de la SFER



2. Rapport d'activités de l'exercice 2022

2.1. *Économie rurale*

L'objet de la revue *Économie rurale* est de publier, tous les trimestres, des articles scientifiques originaux en langue française sur les thèmes de l'agriculture, l'alimentation, l'environnement et les territoires. La revue est ouverte à une diversité de disciplines (économie, sociologie, géographie...), et ses articles rendent compte de la pluralité d'approches au sein de ces disciplines. Le Comité éditorial est très attentif à la lisibilité des articles pour différents publics (chercheurs, enseignants, décideurs publics, acteurs du développement agricole et rural...), et à la qualité du contenu empirique des contributions. Les articles peuvent être soumis dans différentes rubriques :

- « Recherches » (publication de résultats de recherches originales) ;
- « Faits et chiffres » (synthèse à partir de données chiffrées) ;
- « États de l'art » (revues de la littérature académique) ;
- « Débats » (publications de points de vue) ;
- « Notes de lecture » (commentaires sur des livres récemment parus).

2.1.1. La codirection de la revue et le Comité éditorial

Depuis 2021, quatre personnes assurent la codirection de la revue *Économie rurale* :

- Pascal Grouiez - Économiste, Université Paris Diderot (Paris)
- Catherine Laroche-Dupraz - Économiste, Institut Agro Rennes-Angers (Rennes)
- Pierre Levasseur - Économiste, INRAE (Paris)
- Lamia Rouached - Économiste, Institut Supérieur de Gestion de Tunis (Tunisie)

Outre les membres de la codirection, le Comité éditorial de la revue est actuellement composé de :

- Sebastian Billows - Sociologue, INRAE, IRISSO (Paris)
- Ségolène Darly - Géographe rurale, Université Paris 8
- Mohamed Ghali - Économiste, ESA (Angers)
- Pierre Girard - Économiste, CIRAD (Montpellier)
- Amandine Hertzog Adamczewski - Géographe, CIRAD, UMR G-eau (St Louis, Sénégal)
- Julie Labatut - Chercheuse en Sciences de gestion, INRAE, LISIS (Noisy-le-Grand)
- Stéphane Lemarié - Économiste, INRAE (Grenoble)
- Kevin Maréchal - Économiste, Université de Liège (Belgique)
- Geneviève Nguyen - Économiste, ENSAT (Toulouse)
- Mathieu Ouedraogo - Économiste, CCAFS (Bamako, Mali)
- Samuel Pinaud - Sociologue, Université Paris Dauphine
- Thierry Pouch - Économiste, APCA et Université de Reims Champagne-Ardenne
- Gwendoline Promsopha - Économiste, Université Aix Marseille
- Annie Royer - Économiste, Université Laval, Québec (Canada)

Sandrine Modica, salariée de la SFER, assure le secrétariat de rédaction.

2.1.2. Le bilan de l'activité éditoriale

Pour l'année civile de 2022, en combinant soumissions spontanées et numéros spéciaux, 79 articles ont été reçus. Le taux de refus des articles, qui est légèrement supérieur à 50 % (47 articles ont été refusés en 2022), a lieu essentiellement dans la phase dite d'évaluation de pertinence, c'est-à-dire avant l'envoi des articles aux relecteurs. Ces chiffres sont stables depuis plusieurs années.

Quatre numéros (du numéro 379 au numéro 382) ont été publiés en 2022, suivant ainsi le rythme de publication trimestriel établi depuis 2018.

Au total, 25 articles « Recherche », 1 article « Faits et Chiffres », 1 article « État de l'art » et 4 « Notes de lecture » ont été publiés en 2022. L'économie est la discipline la plus représentée (60 %) mais la revue garde une ouverture pluridisciplinaire avec également la publication relevant de la sociologie (20 %) des sciences de gestion (8 %), de la géographie (8 %) et du droit (4 %).

2.1.3. Le rappel des articles parus depuis janvier 2022

Pour rappel, les articles parus dans *Économie rurale* depuis 2022 sont les suivants :

N° 379 (janvier-mars 2022)

- Les circuits de proximité : un levier contre la banalisation des paysages alimentaires commerciaux d'une petite ville (Clermont-l'Hérault, Occitanie) ?
- Proximité, familiarité et perceptions des consommateurs des produits alimentaires d'origine géographique : cas de l'huile d'olive de Kabylie en Algérie.
- Théorie délibérative et gouvernance des ressources renouvelables : une application à la gestion collective d'espaces de marais en Côte d'Ivoire.
- Quels rôles joue la recherche lors du développement d'une indication géographique ? Le cas particulier de l'AOP GRUYERE en Suisse.
- Séparation de la vente et du conseil en produits phytosanitaires. Quelles perspectives d'évolutions dans les modèles d'affaires de la distribution agricole ?
- Les déterminants microéconomiques de l'adoption de l'électricité par les ménages en Afrique australe.
- Quotas échangeables et gestion durable de la chasse villageoise au Cameroun.

N° 380 (avril-juin 2022)

- Assurance récolte en France : spécificité du régime et déterminants potentiels.
- L'impact économique de la Covid 19 sur les pêches maritimes françaises.
- Analyse des facteurs explicatifs de l'association des cultures au Burkina Faso.
- Effets des coûts de commerce sur les échanges agricoles dans l'espace CEDEAO.
- Freins et leviers juridico-politiques au déploiement de l'économie circulaire dans le secteur agroalimentaire.
- Quel avenir pour les stratégies d'intégration verticale des vigneron champenois ?

N° 381 (juillet-septembre 2022)

- Une analyse patrimoniale des trajectoires économiques d'une filière : le développement de la bioraffinerie forestière dans les Landes.
- Résistance éclairée et émotions : comprendre l'opposition à l'implantation d'un méthaniseur industriel par les récits de vie.
- AOP et AB : quelle disposition à payer des consommateurs pour la double labellisation ?
- Diversité des exploitations laitières sous indication géographique en Savoies : vers une fragilisation des filières ?
- Marchés fonciers et accès à la terre des migrants dans l'Ouest de Madagascar : opportunités et contraintes.
- La transition agroécologique de la restauration collective en France : une mise en perspective multi-niveaux.
- La mise en place d'un système de collecte des déchets ménagers à l'échelle rurale : une analyse économétrique de l'effet d'entraînement.

N° 382 (octobre-décembre 2022)

- Quels modèles d'intermédiation alimentaire dans l'approvisionnement territorial de la restauration hors domicile wallonne ?
- Analyse compréhensive de la performance globale des exploitations agricoles en circuits courts et de proximité.
- Renforcer la viabilité des circuits alimentaires de proximité via une structure inter-organisations. Une analyse du collectif 5C.
- Les collectifs d'agriculteurs comme soutien au renouvellement de l'activité agricole. Éléments issus de l'analyse du réseau d'un collectif paysan.
- Que se cache-t-il derrière le T des PAT (Projets Alimentaires Territoriaux) ? Une analyse à partir de trois projets néo-aquitains.
- Chronologie de la transition vers l'alimentation locale dans quatre villes de l'Ouest. Quels enseignements ?
- La résilience alimentaire en milieu insulaire, entre autonomie alimentaire et libre-échange.

N° 383 (janvier-mars 2023)

- Applications différenciées d'une politique foncière agricole : une lecture comparée des SDREA.
- Quels dispositifs d'action publique pour concilier gestion du risque d'inondation et activité agricole ? Études de cas sur le bassin de la Maine.
- Action collective foncière et émergence de projets agri-alimentaires dans le dispositif PAEN : le cas de l'aire métropolitaine lyonnaise.
- Mettre en œuvre une agriculture de proximité : dynamiques foncières autour de l'installation de néo-agriculteurs en Île de France.
- Le portage foncier de terres agricoles au nom d'intérêts publics et collectifs ; une diversité d'arrangements institutionnels.

- La raison de la donnée est toujours la meilleure : de l'utilisation des fichiers fonciers pour quantifier les dynamiques spatiales.

N° 384 (avril-juin 2023)

- Paiement redistributif : impact du plafond de surprime sur le ciblage des exploitations bénéficiaires.
- Le crowdfunding maraîcher en Normandie : levier de transition d'agrosystèmes productivo-résidentiels.
- Impact de la formation en prévisions climatiques saisonnières sur l'agriculture au Sénégal. L'accès à l'éco-régime français de la PAC par la voie de la certification environnementale.
- La filière riz dans la plaine de la Ruzizi à l'est de la RDC : organisation et transmission de l'information.
- Déterminer la valeur des exploitations agricoles : une enquête sur les pratiques françaises.

Les résumés de ces articles sont disponibles [ici](#).

2.1.4. L'accès aux articles publiés

1949 - 2004 : disponibles gratuitement (en PDF) sous Persée - voir [ici](#).

2005 - 2021 : disponibles gratuitement (en PDF) sous Journals.openedition.org - voir [ici](#)

Depuis 2022 : disponible via l'abonnement ou par le site de Cairn.info - voir [ici](#)

2.1.5. Le bilan financier de la revue *Économie rurale*

Du côté des recettes, l'organisation des colloques thématiques sur l'agriculture et le numérique (Montpellier, mars 2022) et sur le financement des filières agricoles et alimentaires (Purpan, juin 2022) ainsi que des JRSS à Clermont-Ferrand (décembre 2022, en présentiel cette fois !) permettent de contribuer à hauteur de 12 000 € au financement de l'activité éditoriale de la revue, revenant de ce point de vue à une année « normale ».

Tableau 1. Le bilan financier des activités de la revue (bilan estimé et à titre indicatif)

	2020 (réalisé)	2021 (Réalisé)	Prévision 2022	2022 (réalisé)
Recettes totales	22 559	28 113	29 930	29 716
- Abonnements	12 268	10 930	10 930	10 626
- Revenu électronique (Cairn)	10 290	11 183	10 000	7 090
- Édition du numéro spécial colloque		---	6 000	6 000
- Contribution éditoriale JRSS		6 000	6 000	6 000
Dépenses totales	37 794	41 504	41 000	40 678
- Fabrication de la revue (relecture, maquettage, impression)	12 794	16 504	16 000	13 678
- Frais de fonctionnement (logiciel de gestion abonnements)	1 000	1 000	1 000	1 000
- Secrétariat éditorial (salaire de S. Modica)	24 000	24 000	24 000	26 000
- Frais de fonctionnement et autres	0	0	0	0
Résultats	- 15 235	-13 391	-11 070	-10 962

Après plusieurs années de baisse, l'érosion tendancielle des recettes relatives aux abonnements à la revue semble se stabiliser (10 626 € en 2022 contre 10 930 € en 2021). Les revenus liés à la version électronique de la revue chutent, en revanche, à 7 090 € en 2022 contre un peu plus de 10 000 € les années précédentes, du fait de la non récupération par notre éditeur (Cairn) de la subvention d'État cette année (dans un contexte d'incertitude sur les conditions d'éligibilité à celle-ci).

Les dépenses 2022 sont revenues à un niveau plus habituel (13 678 €).

Comme en 2021, les recettes directes générées par les ventes de la revue (17 716 € en 2022) sont supérieures aux dépenses directes de fabrication de la revue (13 678 € en 2022) et aux frais de fonctionnement du logiciel de gestion des abonnements (1 000 €). L'excédent ainsi obtenu est de 3 038 € en 2022, contribuant ainsi à une partie limitée du salaire de Sandrine Modica, au titre de ses activités de secrétariat éditorial pour la revue *Économie rurale*. Il apparaît que la soutenabilité économique de la revue passe par l'organisation d'évènements donnant lieu à publication dans la revue, en particulier dans un contexte toujours incertain concernant les conditions d'éligibilité à la subvention d'État via notre éditeur.

Malgré de nombreux échanges durant l'année 2022, le contrat avec notre éditeur Cairn n'est toujours pas stabilisé. En effet, une incertitude subsiste sur l'éligibilité de notre revue à la subvention d'État dans un contexte incitant au passage des revues subventionnées à l'*Open Access*. Les négociations se poursuivent entre la rédaction en chef de la revue, CAIRN et en étroite relation avec le Bureau de la SFER qui a confirmé le soutien (financier et moral) de l'association dans ce dossier. Le travail est donc amené à se poursuivre afin de trouver un modèle permettant une juste rémunération de la revue de la part de Cairn, tout en poursuivant une maîtrise des dépenses de publication.

2.1.6. Le groupe de travail sur le référencement de la revue

Le Comité éditorial a mobilisé en 2022 un groupe de travail (présidé par Lamia Rouached) pour faire progresser la revue en termes de référencement à la FNEGE à court terme et dans SCOPUS à moyen terme. Cela se traduit par un examen de l'ensemble du travail des membres du Comité de façon à assurer et pouvoir attester auprès de la FNEGE de la qualité des procédures suivies et de la diversité de la composition du Comité éditorial. Le travail se traduit par l'identification et le suivi d'indicateurs, mais aussi quelques nouveautés : renforcement de la présence de la revue sur les réseaux sociaux (LinkedIn), une demande de biographie aux auteurs. Pour poursuivre avec SCOPUS, il faut anticiper la mise à disposition de documents et du sommaire des revues en anglais. Le dépôt du dossier SCOPUS se fera quand il sera possible d'attester de 2 ans de statistiques demandées.

2.2. Journées de Recherches en Sciences Sociales INRAE-SFER-CIRAD

2.2.1. Les 16^{èmes} JRSS des 15 et 16 décembre 2022 (Clermont-Ferrand)

Les 16^{èmes} Journées de Recherches en Sciences Sociales INRAE-SFER-CIRAD ont eu lieu les jeudi 15 et vendredi 16 décembre 2022 à la **Maison des Sciences de l'Homme (MSH) de Clermont-Ferrand**. Organisées chaque année en partenariat entre la SFER, INRAE et le CIRAD, les JRSS constituent un important rassemblement de la communauté scientifique francophone en sciences économiques, humaines et sociales, qui travaille dans le domaine de l'agriculture au sens large, incluant l'alimentation, l'environnement, les territoires ruraux, la pêche et les forêts. L'objectif des JRSS est de présenter et de porter au débat des travaux originaux pour identifier des nouveaux fronts de recherche, produire des idées et des solutions innovantes pour demain.

Les 16^{èmes} JRSS ont été un succès à différents niveaux. Elles ont rassemblé **150 congressistes** et donné lieu à la présentation de **105 communications écrites**. Le programme complet des JRSS est disponible [ici](#). Avec l'accord des auteurs, certaines communications écrites et diaporamas sont téléchargeables sur cette même page.

Une synthèse de 4 pages sur les JRSS est disponible [ici](#).

Une première conférence plénière a été organisée sur le thème : « Développement territorial et politiques de gestion et de valorisation de sites patrimoniaux naturels et habités : le cas du site de la Chaîne des Puys - Faille de Limagne inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité ». Le diaporama d'introduction présenté par Yves Michelin (VetAgro Sup) est disponible [ici](#). Animée par Étienne Polge (INRAE), cette table-ronde a donné la parole à :

- Éliane Auberger - Présidente du Conservatoire des espaces naturels Auvergne
- Aurélien Bazin - Directeur de cabinet du Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme
- Vincent Garnier - Directeur de la Société publique locale Clermont Auvergne tourisme
- Richard Randanne - Agriculteur, Vice-Président de la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme

Une deuxième session plénière a donné la parole à Bertrand Schmitt (Ex-Chef du département SAE2 à INRAE) sur le thème : « Dynamique des espaces ruraux, regards sur 40 ans de recherche en économie et en sociologie ». Le diaporama de sa présentation est disponible [ici](#).

Le Comité d'organisation local a été présidé par Philippe Jeanneaux (VetAgro Sup) et Michel Streith (Université Clermont Auvergne). Il était composé de : Claire Altazin (INRAE), Catherine Araujo Bonjean (Université Clermont Auvergne), Virginie Baritoux (VetAgro Sup), Karim Berthomé (AgroParisTech), Annabel Dabrigeon (VetAgro Sup), Alice Gillerot (VetAgro Sup), Sandrine Lagoutte (INRAE), Salma Loudiyi (VetAgro Sup), Yassine Louzzani (VetAgro Sup), Yves Michelin (VetAgro Sup), Jean-Joseph Minviel (INRAE), Émilie Mirault Colin (IADT), Étienne Polge (INRAE), Lucie Tiare (Université Clermont Auvergne) et Frédérique Van Celst (Université Clermont Auvergne).

Le Comité d'orientation scientifique des JRSS 2022, a été présidé par Geoffroy Enjolras (Université Grenoble Alpes). Il était composé de : Arnaud Abad (INRAE), Adeline Alonso Ugaglia (Bordeaux Sciences Agro), Virginie Baritoux (VetAgro Sup), Céline Bignebat (INRAE), Sebastian Billows (INRAE), Christel Bosc (VetAgro Sup), Marie Boutry (Bordeaux Sciences Agro), Mathieu Désolé (ISARA), Sibylle Duchaine (ONIRIS), Sandrine Dury (CIRAD), Adélaïde Fadhuile (Université Grenoble Alpes), Carl Gagné (INRAE), Alexandre Gohin (INRAE), Benoît Grimonprez (Université Poitiers), Nathalie Hervé-Fournereau (Université Rennes 1), Adrien Hervouet (INRAE), Ronan Le Velly (Institut Agro Montpellier), Fanny Lepage (U. Laval, Québec), Alix Levain (CNRS), Pasquale Lubello (Institut Agro Montpellier), Véronique Lucas (INRAE), Anne Musson (ESSCA), Geneviève Nguyen (INP-ENSAT), Caroline Orset (AgroParisTech), Gaëlle Petit (Sciences Po Rennes), Geneviève Pierre (Université Orléans), Michel Streith (Université Clermont Auvergne), Marc Vancauteren (U. Hasselt, Belgique).

Les 16^{èmes} JRSS ont été l'occasion de distinguer publiquement trois personnes :

- Gilbert Liénard : un grand témoin du développement agricole.
- Louis Lagrange : prix de fidélité à la SFER.
- Alexandre Gohin : prix de fidélité aux JRSS.

Le « Prix jeune chercheur(e) » (voir page dédiée [ici](#)) a été décerné à :

Esther Devilliers (INRAE) pour sa communication intitulée : « Intégrer les itinéraires techniques latents aux fonctions de production agricoles » et disponible [ici](#).

Un prix spécial a également été décerné à Thierno Bocar Diop pour sa communication intitulée : « *Did green payments crop diversity criterion induce change in economic, environmental and land use condition in France* » et disponible [ici](#).

Le jury a été présidé par Emmanuel Hugo (Président du Centre INRAE Clermont). Il a rassemblé : Annick Jordan (DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes) ; Patrick Chassard (Éleveur, Président du Comité national des AOP laitières, agroalimentaires et forestières à l'INAO), Salma Loudiyi (UMR Territoires - VetAgro Sup) ; Stéphane Rodier (Maire de Thiers, Président du PNR Livradois-Forez).

Le prix AREA (voir page dédiée [ici](#)). À la demande de l'association pour les recherches sur l'économie agroalimentaire (**AREA**), une collaboration avec la SFER a été mise en œuvre dans le cadre des JRSS. Selon un processus de sélection interne puis externe, cette association décerne, chaque année depuis 28 ans, des [prix attractifs](#) (2 500 euros chacun) pour des thèses, mémoires de Master 2 ou d'écoles d'ingénieur dans ces domaines. Elle souhaitait que la remise de ces prix puisse se faire dans le cadre des JRSS.

Pour cette édition, la présidence du Jury AREA a été assurée par Laurent Rieutort, Directeur de l'IADT (Institut d'Auvergne - Rhône-Alpes du Développement des Territoires).

Prix AREA de Thèse : Simon Vonthron

Thèse en géographie et aménagement de l'espace

Université P. Valéry / Institut Agro Montpellier

« Offre commerciale alimentaire et pratiques spatiales d'approvisionnement des ménages : construire une géographie des paysages alimentaires ».

[PDF de la Thèse](#) ; [PDF du diaporama](#) ; [Film de la présentation](#)

Prix AREA de mémoire de fin d'études : Isaline Réguer

Master 2 - Dynamiques des pays émergents et en développement

AgroParisTech, Paris.

« La méthanisation agricole et l'impact des politiques énergétiques en France. Le cas du nord-ouest du Bassin versant de la Vilaine ».

[PDF du mémoire](#) ; [PDF du diaporama](#) ; [Film de la présentation](#)

2.2.2. Les 17^{èmes} JRSS des 14 et 15 décembre 2023 (Paris Saclay)

Les 17^{èmes} Journées de Recherches en Sciences Sociales (JRSS) INRAE-SFER-CIRAD se dérouleront les 14 et 15 décembre 2023 à Paris-Saclay.

Les appels à communications et sessions spéciales ont été communiqués par différents canaux dans le courant du mois de mai 2023.

La date limite de dépôt des soumissions est fixée au 11 septembre 2023.

[Appels à communications](#)

Seules les propositions en français ou en anglais comprenant un papier intégral, même provisoire, seront examinées. Les communications présentées dans le cadre du congrès de l'EAAE en août 2023 à Rennes peuvent également être soumises.

Plateforme de dépôt de vos propositions : <https://cmt3.research.microsoft.com/JRSS2023>

La date limite de réception des propositions de sessions spéciales est fixée au 3 juillet 2023.

[Appel à communications spéciales](#)

Comme lors des dernières éditions des JRSS, un prix JRSS de 500 € sera remis pour la meilleure communication scientifique issue d'un.e jeune chercheur.e.

[Appel pour le « Prix jeune chercheur\(e\) »](#)

Une table ronde est en cours de construction.

Le Comité local d'organisation est présidé par Nathalie Delame (INRAE, PSAE) et Armelle Mazé (INRAE, SADAPT). À ce stade, ce comité est composé de :

Céline Bignebat (INRAE, SADAPT), Raja Chakir (INRAE, PSAE), Maïa David (AgroParisTech, PSAE), Poly-Stéphane Demonti (INRAE, PSAE), Joël Étienne (AgroParisTech, DFI), François Hocheureau (INRAE, SADAPT), Josette Kalombo Kalengay (AgroParisTech, EGA), Pierre Levasseur (INRAE, SADAPT), Stephan Marette (INRAE, PSAE), Romain Melot (INRAE, SADAPT), Jacques Méry (INRAE, SADAPT), Caroline Orset (AgroParisTech, PSAE), Céline Pessis (AgroParisTech, SADAPT), Thierry Pouch (APCA et Université Reims Champagne Ardenne), Joël Priolon (AgroParisTech, PSAE), Emmanuel Raynaud (INRAE, SADAPT), Élodie Rouvière (AgroParisTech, SADAPT), Stéphane Sachet (INRAE, SADAPT).

2.3. Séminaires de politiques agricoles

2.3.1. L'équipe d'organisation et la périodicité

L'équipe d'organisation des séminaires de politiques agricoles est composée de quatre personnes :

- Frédéric Courleux (Assistant parlementaire - Parlement européen)
- Mickaël Hugonnet (ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire)
- Marine Raffray (APCA et membre du Bureau de la SFER)
- Thierry Pouch (APCA, Université de Reims et membre du Bureau de la SFER)

Depuis l'automne 2020, les séminaires se déroulent pour la grande majorité en visioconférence. L'annonce de ces séminaires est diffusée à tous les adhérents et sympathisants de la SFER.

2.3.2. Les séminaires organisés depuis janvier 2022

Voir la [page dédiée](#) du site de la SFER pour accéder aux *replays* des vidéos et aux diaporamas.

11 janvier 2022

Fields of gold - Financing the global land rush.

Madeleine Fairbairn - Professeure associée à l'Université de Californie.

3 février 2022

Les revenus agricoles.

Vincent Chatellier - Ingénieur de recherche INRAE.

Régine Bordet-Gaudin - Cheffe de projet de l'action régionale, INSEE.

Philippe Boyer - Membre correspondant, Académie d'Agriculture de France.



8 février 2022

La politique d'aide alimentaire en France. Enjeux, limites et perspectives.

Mathieu Dalmais - Coordinateur « Accès à l'alimentation - pôle InPACT ».
Fabien Gay - Sénateur de Seine Saint-Denis.
Emmanuelle Soubeyran – DG-adjointe de l'Alimentation au MAA

8 mars 2022

Les revenus agricoles.

Nathalie Delame - Ingénieure de recherche à INRAE
Philippe Jeanneaux - Professeur d'économie à VetAgro Sup

12 avril 2022

L'expropriation de l'agriculture française.

Matthieu Ansaloni - Post-doctorant à INRAE
Andy Smith - Directeur de recherche FNNSP

10 mai 2022

La pandémie et l'agriculture, un virus accélérateur de mutations ?

Thierry Pouch - APCA & laboratoire REGARDS de l'Université de Reims Champagne-Ardenne
Marine Raffray – APCA

14 juin 2022

Une écologie de l'alimentation

Nicolas Bricas- Chercheur socio-économiste de l'alimentation au Cirad
Damien Conaré –Secrétaire général de la Chaire Unesco Alimentations du monde à l'IAM

13 septembre 2022

Biomasse : une histoire de richesse et de puissance

Benoît Daviron - Chercheur économiste au Cirad

11 octobre 2022

Un monde sans faim

Antoine Bernard de Raymond - Sociologue à INRAE

8 novembre 2022

La puissance céréalière russe, une sociologie des marchés du blé

Caroline Dufy - Maître de conférences en sociologie à Sciences Po Bordeaux

22 novembre 2022

2041 : l'Odyssée paysanne, pour la santé de l'Homme et de la planète

Jean-Marie Séronie - Membre de l'Académie d'agriculture de France

13 décembre 2022

Le protectionnisme

Jacques Sapir - Directeur d'études à l'EHESS

10 janvier 2023

La modernité du Code de droit agraire romain pour penser le pluralisme des régimes fonciers

Gérard Chouquer - DR CNRS (honoraire) et Membre de l'Académie d'agriculture de France

14 février 2023 (en présentiel dans les locaux de l'APCA)

Une agriculture sans agriculteurs

François Purseigle (ENSAT) et Bertrand Hervieu (Académie d'agriculture de France)

14 mars 2023

Justice environnementale, vers de nouvelles injustices sociales

Damien Bazin (Chercheur en Sciences économiques au GREDEG) et Abir Kribich (doctorante)

16 mai 2023

La nouvelle PAC au service de l'emploi et de l'environnement : Un coup d'épée dans l'eau ?

Cécile Détang-Dessendre (DR INRAE) et Hervé Guyomard (DR INRAE)

16 mai 2023

Inflation et perturbations des marchés agricoles depuis la pandémie de COVID 19

Pierre Ricau (Économiste à l'ONG Nitidae)

11 juin 2023

Inflation et perturbations des marchés agricoles depuis la pandémie de COVID 19

Coline Sovran et Fabrice Ruffier (Terres de liens)

Le programme des séminaires pour le second semestre 2023 est en cours de construction. Le premier aura lieu en septembre 2023, après la trêve estivale.

2.4. Les colloques thématiques

2.4.1. Le colloque thématique « agriculture et numérique » (10 et 11 mars 2022)

Un colloque thématique « agriculture et numérique » co-organisé par la SFER et #DigitAg s'est tenu à Montpellier les 10 et 11 mars 2022.

Ce colloque, qui a rassemblé une quarantaine de communications, a bénéficié de subventions de la part de différents partenaires que nous remercions vivement : Agropolis Fondation, #DigitAg, INRAE - Ecosocio, UMR CEE-M, UMR MoISA. Ces subventions ont largement contribué à la réussite financière de cet évènement.

L'objectif de ce colloque thématique était de s'intéresser aux transformations sociales, économiques et techniques induites par le développement des technologies numériques dans les systèmes agricoles et alimentaires. Ce colloque thématique visait à rassembler des chercheurs en SHS travaillant sur des thématiques en lien avec la digitalisation des systèmes agri-alimentaires, mais aussi d'interagir avec des chercheurs d'autres disciplines et des acteurs publics et privés participant à cette transformation.

Le programme de ce colloque est présenté [ici](#).

La session plénière a été assurée par Marc Giget, Membre de l'Académie des Technologies, Président du Club de Paris des Directeurs de l'Innovation et de l'Institut européen des Stratégies Créatives et de l'Innovation.

Ce colloque a été structuré autour des sessions suivantes :

- Numérique, Filières et Territoires
- Nouveaux outils numériques : OAD et Plateformes
- Numérique aux Suds
- Numérique, Environnement et Agroécologie
- Numérique, Connaissances et Innovations
- Numérique, Qualité et Contrôle
- Économie sociale et solidaire et Numérique

Le Comité local d'organisation a été présidé par Isabelle Piot-Lepetit (INRAE, MoISA et #DigitAg) que nous remercions pour son implication dans la réussite de cet évènement et pour sa pugnacité face aux difficultés induites par les annulations antérieures (en raison de la pandémie de Covid-19). Ce Comité était composé de :

Saloua Bouhsina (INRAE, CEE-M et MoISA), Emmanuelle Cellier (INRAE, CEE-M), Martha Lucia Enriquez (INRAE, #DigitAg), Annie Hofstetter (INRAE, CEE-M et SFER), Gabrielle Lartia (INRAE, #DigitAg), Élodie Merlier (INRAE, #DigitAg), Leïla Temri (Institut Agro Montpellier, MoISA et #DigitAg), Sophie Thoyer (INRAE, CEE-M et SFER), Jean-Marc Touzard (INRAE, Innovation).

Le Comité scientifique était composé de :

Véronique Bellon-Maurel (INRAE #DigitAg), Pascal Bonnet (Cirad #DigitAg), Douadia Bougherara (INRAE), Philippe Jeanneaux (VetAgro-Sup), Pierre Labarthe (INRAE #DigitAg), Isabelle Piot-Lepetit (INRAE #DigitAg), Arnaud Reynaud (INRAE), Sébastien Roussel (UPVM3), Jean-Marie Séronie (SFER), Leïla Temri (Institut Agro Montpellier #DigitAg), Bertille Thureau (ESA Angers Chaire des Mutations Agricoles), Sophie Thoyer (INRAE SFER), Bruno Tisseyre (Institut Agro Montpellier), Jean-Marc Touzard (INRAE #DigitAg).

Dans la continuité de ce colloque, un numéro spécial de la revue *Économie rurale* dédié à cette thématique est en cours de construction sous la responsabilité de Pierre Labarthe (INRAE) et Stéphane Lemarié (INRAE).

2.4.2. Le colloque thématique « financement des filières agricoles et alimentaires »

Un colloque thématique co-organisé par la SFER et l'École d'Ingénieurs de Purpan s'est tenu à Toulouse le 28 juin 2022. Il avait pour titre : « Le financement des filières agricoles et alimentaires ».

Le programme de ce colloque est disponible [ici](#).

La session plénière a été assurée par Jean-Christophe Roubin (Directeur Agriculture du Crédit Agricole)

Une table-ronde s'est tenue en présence de :

Bernard Ader - Vice-Président d'Euralis, Vice-Président du COPA-COGECA
Mathieu Ebbesen-Goudin - Cofondateur de Virgocoop
Martine Guibert - Professeure des Universités en géographie (Université Toulouse 2)

Le colloque a été structuré autour des sessions parallèles suivantes :

- Mode de financement
- Financement participatif
- Foncier
- Installation et jeunes agriculteurs
- Filières
- Investissement et capital

Le Comité local d'organisation a été présidé par Hichem Amichi (École d'Ingénieurs de Purpan), Adeline Bouvard (École d'Ingénieurs de Purpan) avec l'appui logistique de la SFER.

Le Comité scientifique de ce colloque regroupait :

Gilles Allaire (INRAE), Hichem Amichi (École d'Ingénieurs de PURPAN), Adeline Bouvard (École d'Ingénieurs de PURPAN), Élodie Brûlé-Gapihan (Université de Reims Champagne-Ardenne), Vincent Chatellier (INRAE), Jean-Marc Chaumet (CNIEL), Nathalie Corade (Bordeaux Sciences Agro), Frédéric Courleux (Parlement européen), Antoine Du-Castel (CIRAD), Laure Lamy (Agrosup Dijon), Sylvie Lupton (UniLaSalle), Geneviève Nguyen (ENSAT), Laurent Piet (INRAE), Thierry Pouch (APCA, Université de Reims Champagne-Ardenne), Joël Priolon (AgroParisTech), Marine Raffray (APCA), Annie Royer (Université Laval, Canada), Marie-Hélène Schwoob (Centre d'Etude Prospective-MAAF), Jean-Marie Séronie (Académie d'agriculture), Perrine Vandenbroucke (ISARA).

3. Rapport financier de l'exercice 2022

3.1. Le bilan comptable et le compte de résultat de l'association en 2022

L'année 2022 marque la reprise de l'ensemble des activités de l'association avec des séminaires en visio-conférence à un rythme régulier, l'organisation de deux colloques au premier semestre et la tenue des JRSS en fin d'année. Ce dynamisme se traduit par un nombre d'adhérents en augmentation (230 en juin 2023). Pour la troisième année consécutive, le résultat annuel est légèrement négatif en 2022, mais la situation financière de l'association demeure saine.

Tableau 2. Les principaux éléments du bilan comptable de l'association (en euros courants, HT)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2022/21
Total Actif	166 465	179 806	172 735	190 582	169 380	161 192	157 719	164 130	6 411
- dont liquidités	140 471	156 063	143 450	161 454	151 278	146 032	141 114	152 370	11 256
- dont créances	7 730	5 799	8 891	14 635	6 609	4 397	10 260	9 709	-551
Total Passif	166 465	179 806	172 735	190 582	169 380	161 192	157 719	164 130	6 411
- dont Réserves	118 439	129 234	139 143	135 232	143 210	141 190	129 312	125 807	-3 505

Le montant total de l'actif s'élève au 31 décembre 2022 à 164 130 €, dont 152 370 € de liquidités et 9 709 € de créances (qui correspondent aux factures non réglées à la date de clôture de l'exercice, mais qui le sont depuis). Ce montant du bilan est supérieur de 4 % à celui de 2021 et inférieur de 6 % à la moyenne des cinq dernières années (2018-22) (tableau 2). Au passif du bilan, le montant des réserves (125 807 €) est inférieur de 3 % à la situation de 2021 et inférieur de 6 % à moyenne 2018-22.

En 2022, les produits totaux de l'association s'élèvent à 75 271 €. Ils sont supérieurs de 3 % à ceux de 2021 et inférieurs de 4 % à ceux de la moyenne des cinq dernières années. Ces produits totaux correspondent essentiellement aux produits d'exploitation, les produits financiers étant nuls en 2022 et les produits exceptionnels négligeables). La hausse relativement modérée des produits totaux provient de deux sources : un artefact comptable qui sous-estime les adhésions, calées sur le calendrier universitaire, et la diminution de la redevance annuelle versée par CAIRN à la suite de la disparition de la prime d'État.

Les produits d'exploitation sont distingués entre ce qui relève du chiffre d'affaires (53 067 € en 2022) et ce qui relève des autres produits d'exploitation (22 204 € en 2022). Plusieurs sous-postes sont ainsi identifiés (tableau 3).

- Les adhésions à la SFER représentent un montant de 11 945 € en 2022, soit près de 16 % des produits totaux. Ce montant est inférieur de 3 % à celui de 2021, et de 4 % à la moyenne des cinq dernières années. Les cotisations des membres qui adhèrent pour 3 ans sont, dans le calcul, réparties à parts égales sur les 3 années correspondantes. La participation aux JRSS étant conditionnée à l'adhésion à la SFER, l'organisation de deux sessions avait boosté les adhésions sur l'année 2021. Le nombre d'adhérents en 2022 est néanmoins resté à un niveau très élevé.

- Les frais de participation aux colloques s'élèvent à 30 490 € en 2022. Ils reprennent les 6 000 euros d'inscription au colloque « agriculture et numérique », les 3 840 euros d'inscription au colloque sur « le financement des filières agricoles et alimentaires » et les inscriptions aux JRSS. Le décalage entre l'organisation des JRSS en fin d'année et le règlement de certaines inscriptions sous-estime les recettes. Le succès de cette dernière édition a permis une collecte de 25 110 euros, largement supérieure aux 20 650 euros affichés dans les comptes.

Tableau 3. Les produits d'exploitation de l'association (en euros HT)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2022/21
Chiffre d'affaires (A)	47 782	75 662	62 695	24 429	47 428	53 067	5 639
- Adhésions	5 750	10 835	16 633	10 674	12 328	11 945	-383
- Économie rurale (ventes papier)	16 376	16 453	12 882	12 592	10 930	10 626	-304
- Inscriptions événements	25 656	47 550	33 180	1 163	24 170	30 490	6 320
* dont Colloques		13 420	11 980	0	0	9 840	9 840
* dont JRSS		34 130	21 200	0	24 170	20 650	-3 520
- Produits divers		824	0	1 163	0	6	6
Autres produits (B)	35 630	31 552	25 503	24 520	25 535	22 204	-3 331
- Droits dérivés (CAIRN)	7 156	6 858	10 041	10 290	11 183	7 090	-4 093
- Subventions & dons	26 671	24 687	15 357	14 217	14 067	15 108	1 041
- Reprises sur provisions	0	0	94	0	271	0	-271
- Autres et gestion courante	1 803	7	11	13	14	6	-8
Produits d'exploitation I = (A) + (B)	83 412	107 214	88 198	48 949	72 963	75 271	2 308

Note : les cases vides correspondent à des données non isolées à ce stade

- Les ventes sous une forme « papier » de la revue *Économie rurale* représentent un produit de 10 626 € en 2022 à peine inférieur à celui de 2021.

- Dans le même temps, les recettes issues des consultations électroniques (7 090 euros en 2022), qui augmentaient jusqu'à l'année passée, baissent à leur tour en 2022. La disparition de la prime d'État représentant un manque à gagner d'environ 4 000 euros.

- À la suite de la renégociation de la convention de partenariat avec INRAE, la subvention accordée annuellement à la SFER s'élèvent en 2022 à 9 900 € HT. À cela s'ajoute le bénéfice à titre gratuit pour la SFER d'une partie du temps de travail (15 %) d'un agent INRAE (Annie Hofstetter). La subvention accordée à la SFER par le CIRAD s'élève à 4 167 € HT en 2022.

Les charges totales de l'association s'élèvent à 78 076 € en 2022 (tableau 4). Elles augmentent de 3 % par rapport à celles de 2021 et sont comparables à celles de la moyenne des 5 dernières années. À noter l'absence des frais de loyer dans les comptes et l'augmentation des frais de personnel en raison de l'avenant du contrat de travail de l'unique employée de l'association (Sandrine Modica) pour un passage à un temps complet. Ce poste représente en 2022 près de 60 % des charges totales.

Tableau 4. Les charges de l'association (en euros HT)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2022/21
Charges totales en personnel	42 472	42 730	37 312	41 550	40 840	46 478	5 638
Achats et charges externes	39 803	41 953	32 855	23 384	29 756	27 082	-2 674
- Revue (coût de fabrication)		11 885	13 338	12 794	16 504	13 678	-2 826
- Déplacement JRSS		12 382	6 399	0	13	3 441	3 428
- Comptable		4 000	5 200	4 260	5 360	5 480	120
- Assurances		692	699	886	727	117	-610
- Fournitures bureau		202	47	0	358	196	-162
- Frais postaux (y compris revue)		954	767	1 330	1 354	1 013	-341
- Maintenances (y compris revue)		1 251	2 312	2 656	2 675	2 368	-307
- Frais colloques (prix)		500	0	700	1 000	250	-750
- Déplacement colloque		1 602	584	0	288	101	-187
- Réception-colloque		2 700	487	46	0	0	0
- Autres		2 785	3 022	711	1 477	438	-1 039
Impôts et taxes		3 053	2 449	1 149	1 919	2 121	202
Dotation aux amortissements		3 282	3 282	3 282	3 282	2 395	-887
Charges d'exploitation (II)	79 752	91 018	75 898	69 365	75 797	78 076	2 279

Note : les cases vides correspondent à des données non isolées à ce stade.

Aucun nouvel investissement n'ayant été réalisé, la dotation aux amortissements amortit pour la dernière année le site internet finalisé en 2017. La somme correspond donc au solde.

Les charges exceptionnelles correspondent généralement à la régularisation d'opérations sur les années antérieures (10 euros en 2022).

Tableau 5. Les résultats économiques de l'association (en euros HT)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2022/21
Résultat d'exploitation (III = I - II)	3 660	16 196	12 300	-20 416	-2 834	-2 805	29
- Produits d'exploitation (I)	83 412	107 214	88 198	48 949	72 963	75 271	2 308
- Charges d'exploitation (II)	79 752	91 018	75 898	69 365	75 797	78 076	2 279
Résultat financier (VI = IV - V)		332	152	106	103	0	-103
- Produits financiers (IV)		332	152	106	103	0	-103
- Charges financières (V)		0	0	0	0	0	0
Résultat exceptionnel (IX = VII - VIII)		-6 735	-4 383	14 532	-260	10	270
- Produits exceptionnels (VII)		2 000	58	17 132		10	10
- Charges exceptionnelles (VIII)		8 735	4 441	2 600	260		-260
Résultat net = (X - XI)	1 079	9 793	8 069	-5 778	-2 991	-2 795	196
- Produits totaux (X = I + IV + VII)	83 412	109 546	88 408	66 187	73 066	75 281	2 215
- Charges totales (XI = II + V + VIII)	82 333	99 753	80 339	71 965	76 057	78 076	2 019

Note : les cases vides correspondent à des données non isolées à ce stade.

Le résultat net de l'association s'élève à -2 795 euros pour 2022 (tableau 5). Il cumule le résultat d'exploitation (-2 805 euros), le résultat financier (nul) et le résultat exceptionnel (10 euros).

3.2. Le projet budgétaire 2023

Au titre de 2023, les prévisions budgétaires sont présentées avec prudence. Le budget prévisionnel considère que les produits totaux pourraient atteindre 70 000 €.

Les adhésions ont été évaluées à 11 000 euros. Cette valeur est estimée à partir des adhésions sur trois ans et tient compte de l'organisation de deux événements prévus en 2022 : un colloque au printemps et les JRSS. Le prévisionnel prend acte de la baisse des ventes papier de la revue et prévoit l'absence de la prime d'État dans la redevance CAIRN. Les autres charges restent au niveau des prévisions de 2022, en intégrant l'augmentation générale des prix.

Tableau 6. Les comptes prévisionnels de l'association pour 2023 (en euros HT)

En Euro (HT)	Projet 2022	Réalisé 2022	Ecart	Projet 2023
Produits d'exploitation	70 000	75 259	5 259	70 000
Chiffre d'affaires	46 000	53 061	7 061	48 000
- Adhésions	10 000	11 945	1 945	11 000
- Économie rurale (ventes papier)	12 000	10 626	-1 374	10 000
- Recettes colloques	24 000	30 490	6 490	27 000
Autres produits	24 000	22 198	-1 802	22 000
- Subventions annuelles (INRAE+CIRAD)	14 900	14 066	-834	14 900
- Subventions & dons	2 100	1 042	-1 058	100
- Droits dérivés (CAIRN)	7 000	7 090	90	7 000
Charges d'exploitation	64 000	78 076	14 076	70 000
- Charges en personnel	42 000	46 478	4 478	46 500
- Autres charges	22 000	31 598	9 598	23 500

L'obtention des subventions annuelles INRAE et CIRAD (14 000 € au total en HT) sera de nouveau précieuse pour équilibrer les comptes de 2023. De même, la fidélité et la participation des adhérents aux activités de l'association sont un gage de pérennité et de confiance.

4. Vie de l'association et instances de la SFER

4.1. L'adresse de l'association

Le local de la SFER (où travaille Sandrine Modica) est depuis 2021 situé à l'INRAE au Centre-Siège d'Antony (bâtiment Mendeleïev) : 1, rue Pierre-Gilles de Gennes, 92761 Antony cedex.

Une convention a été signée entre la SFER et INRAE pour fixer les règles liées aux conditions d'utilisation des locaux. Juridiquement, cette convention correspond à une « Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public de l'INRAE », non constitutive de droits. La SFER paie à INRAE sa quote-part des charges de fonctionnement du bâtiment (eau électricité, fioul...) selon un forfait définis en amont (960 euros HT par an). Grâce à une décision très appréciée prise par la direction INRAE à notre demande, la convention indique : « au vue de la contribution de la SFER au rayonnement scientifique d'INRAE, seul le paiement des charges sera demandé, le loyer ne sera pas facturé ».

4.2. Le site web

Le [site web de la SFER](#) contribue à la communication des informations essentielles sur la structuration et les activités de notre association. Il permet également les paiements en ligne et l'intégration directe des factures et des paiements dans la comptabilité de notre association.

Le site web est structuré en [plusieurs onglets disponibles](#) en haut de la page :



- L'onglet « [Association](#) ». Il présente les statuts de la SFER ; les rapports des précédentes Assemblées Générales ; la liste des membres du Bureau et du COS ; la liste des précédents Président(e)s de la SFER depuis sa création en 1948.
- L'onglet « [Tous les évènements](#) ». Il permet de mettre en avant les principaux évènements passés ou à venir de la SFER. Cinq rubriques sont renseignées : les JRSS ; les colloques thématiques ; les séminaires mensuels ; les prix JRSS ; les prix AREA. Ces rubriques donnent accès à plusieurs informations : les programmes ; les vidéos ; les communications téléchargeables, etc.
- L'onglet « [Économie rurale](#) ». Il donne des informations sur le mode de fonctionnement de la revue (Comité éditorial, politique éditoriale) ; les conditions d'accès aux numéros et aux abonnements ; les recommandations aux auteurs ; les derniers numéros parus ainsi que leur résumé.
- L'onglet « [Job Market](#) ». Il donne la possibilité aux adhérents de la SFER de diffuser des offres d'emplois, de thèses et de stages. Le volet « thèses récentes » n'ayant pas été entretenu au fil du temps, il conviendra de réfléchir collectivement à son positionnement futur.
- L'onglet « [Partenaires](#) ». Il permet aux adhérents de la SFER de diffuser des informations relatives aux évènements qu'ils organisent.
- L'onglet « [Adhérer](#) ». Il offre la possibilité d'adhérer à la SFER en ligne et de procéder au règlement des cotisations.

4.3. Les deux « permanentes »

Sandrine Modica a la responsabilité de la gestion éditoriale de la revue *Économie rurale* ainsi que du suivi comptable et financier de la SFER. Depuis 2022, elle est employée par l'association à 100 %.

Annie Hofstetter, Ingénieure d'études INRAE, est mise à disposition par INRAE (15 % de son temps). Elle est la Webmaster du site web de la SFER, et représente un appui indispensable pour l'organisation des événements de la SFER, notamment pour le pilotage des actions exigeant une maîtrise d'outils et de logiciels informatiques (plateforme d'inscription en ligne, etc.).

4.4. Le Bureau

La présidence de la SFER est assurée depuis le 27 juin 2019 par Vincent Chatellier (INRAE)

Le Bureau (2021-2023) est composé de :

- Virginie Baritoux - VetAgroSup
- Vincent Chatellier - INRAE (Président de la SFER)
- Nathalie Delame - INRAE (Trésorière de la SFER)
- Jean-Noël Depeyrot - CEP du ministère de l'Agriculture
- Guillaume Duteurtre - CIRAD
- Armelle Mazé - INRAE
- Geneviève Nguyen - Toulouse INP-ENSAT
- Laurent Piet - INRAE
- Thierry Pouch - APCA et Université de Reims Champagne-Ardenne (Vice-Président de la SFER)
- Raphaële Préget - INRAE (Secrétaire générale de la SFER)
- Marine Raffray - APCA
- Sophie Thoyer - INRAE (Ex-Présidente de la SFER, 2015-2019)

4.5. Le Comité d'orientation scientifique

Outre les 12 membres du Bureau cités ci-dessus, le COS (2021-2023) regroupe 27 personnes, par ordre alphabétique :

- Nejla Ben Arfa - ESA
- Céline Bignebat - INRAE
- Stéphane Blancard - Agrosup Dijon
- Jean-Marc Chaumet - CNIEL
- Philippe Chotteau - IDELE
- Frédéric Courleux - Agriculture Stratégies
- Nathalie Delame - INRAE
- Jean-Noël Depeyrot - CEP du ministère de l'Agriculture
- Dominique Desbois - INRAE
- Gwénaél Doré - Consultant
- Ivan Dufeu - Université Angers
- Valéry Elisseff - Comité interprofessionnel du Comté
- Valentine Erne-Heintz - Université de Haute-Alsace
- Maryline Filippi - Bordeaux Sciences Agro
- Marie Fournier - CNAM
- Philippe Jeanneaux - VetAgro Sup

- Pierre Labarthe - INRAE
- Pauline Lécole - Institut Agro - Montpellier SupAgro
- Frédérique Lorenzi - ECOLIMONT
- Romain Melot - AgroParisTech
- Sylvie Morardet - INRAE
- François Purseigle - ENSAT
- Jean-Marie Séronie - Consultant, Membre de l'Académie d'Agriculture de France
- Ludovic Temple - CIRAD
- Maryline Thénot - NEOMA Business School
- Pierre Triboulet - INRAE
- Aurélie Trouvé - AgroParisTech

Invités permanents au COS : les anciens présidents de la SFER, les directeurs du Comité éditorial d'*Économie rurale*, les représentants des instituts partenaires, et le président de l'ARF.

Les comptes rendus sont disponibles pour les membres du COS dans leur espace réservé en ligne sur le site.